

à l'intention d'un grand nombre d'âmes d'élite. Fondateur, avec Clara Fey, de la communauté des Sœurs du pauvre Enfant Jésus, à Aix-la-Chapelle, il en est resté le directeur spirituel, exerçant ce ministère intime avec autant de sûreté doctrinale que d'amour. A partir de 1867 sa vie reste liée à celle de la jeune congrégation. Il s'expatrie avec elle quand la législation bismarckienne oblige les sœurs en 1878 à quitter le territoire allemand. Au nouvel établissement de Simpelveld, en Hollande, devait se terminer l'existence terrestre de l'ancien vicaire apostolique de Luxembourg. On a conservé au couvent de Simpelveld une relation de sa dernière maladie, rédigée avec une simplicité respectueuse et sincère. Le 20 février 1884, à 9 heures du soir, Laurent rend le dernier soupir dans sa bibliothèque, pièce qu'il ne quittait plus depuis des jours et où s'accumulaient les seules richesses de l'exilé. Au cimetière des sœurs repose son corps, entouré des tombes de celles qu'il avait servies avec une déférence délicate et charitable.

---

#### Dépôts d'archives qui ont été consultés :

Archives du Gouvernement, à Luxembourg (A. G. L.)  
 Archives de l'Evêché de Luxembourg  
 Archives du Couvent de Simpelveld (Pays-Bas)  
 Archives du Vatican (Secrétairerie d'Etat)  
 Archives de l'Evêché de Trèves.

---

#### ERRATA

##### Fasc. VII.

Couverture et P. 1. A lire Marcel Engel au lieu de A. Engel.  
 P. 46, 3<sup>me</sup> ligne d'en bas. A placer guillemets après Luxembourg.  
 P. 59, 2<sup>me</sup> ligne d'en bas. A lire Pestalozzi.  
 P. 91, 18<sup>me</sup> ligne. A lire Ernest au lieu d'Emile Ludovicy.  
 P. 108, 2<sup>me</sup> ligne en-dessous du cliché. A lire Raymond au lieu de Jean.  
 P. 109, 22<sup>me</sup> ligne. A lire Fernande Goethals, demeurant à Bruxelles.  
 (Un fils.)

##### Fasc. VIII.

P. 280, note 4, 2<sup>me</sup> phrase. A lire : le chef des services civils, Hassenpflug, en était président de droit. Jean-Baptiste Gellé qui évinça Hassenpflug, en octobre 1840, en était le membre le plus influent.  
 P. 298, 7<sup>me</sup> ligne. A lire Stiffit au lieu de Siffit.  
 P. 438, 8<sup>me</sup> ligne d'en bas. A lire distrait au lieu de district.  
 P. 441, 5<sup>me</sup> ligne. A supprimer Hamiville.  
 P. 526, 17<sup>me</sup> ligne d'en bas. A lire Hollenfels.